

## Notes présentation a Burnet

### Remarques préliminaires

La réconciliation c'est le rétablissement des liens du vivre ensemble qui ont été rompus par une violence passée. Cette rupture est maintenue par la haine, le ressentiment, voire par une souffrance enfouie qui n'arrive pas à s'extérioriser. Quelles sont les actions qui permettent de guérir les blessures, de réparer les pertes, de reconstituer sur son propre fonds les formes brisées ?

La mémoire est une sorte de fichier mental qui sert pour l'avenir : comment faire pour que celui fonctionne comme un remède et non comme un poison ?

Il faut distinguer trois points de vue sur l'évocation du passé:

1)-L'**historien** qui cherche à comprendre sans inculper

2)-Le **juge** qui condamne et punit. L'historien ne peut pas être entièrement d'accord avec le juge du simple fait que la justice repose sur la culpabilité individuelle alors que l'historien s'interroge aussi sur les forces anonymes qui sont à l'origine des événements.

Par ex un SS peut être puni pour des meurtres à titre privé alors qu'il ne le sera pas en tant que rouage de meurtres de masses commis pourtant en gardant la tête froide

3)-le **citoyen** qui doit militer contre l'oubli par fidélité envers ceux qui l'ont procédé. C'est lui qui est concerné par de devoir de mémoire

### I Mémoire et réconciliation : texte Ricoeur

Ricoeur se méfie du ton comminatoire dans l'expression **devoir de mémoire** : l'injonction à se souvenir risque d'abord de court-circuiter le travail critique de l'historien qu'il appelle la vérité *véritative* mais plus gravement d'entraîner une mémoire manipulée fréquente dans un état despotique (mauvais usage pragmatique pour assurer une domination, pour servir des intérêts) .

En général on peut remarquer que quand on focalise sur un drame on en oublie un autre :

Par ex le procès Barbie met en valeur la collaboration qui devient fascinante mais cela se fait au détriment de la résistance.

-Par ailleurs il y a toujours un risque de renfermer telle mémoire particulière sur telle communauté, de l'attacher à son malheur, de la figer dans le rôle de victime, ce qui peut rendre aveugle au malheur des autres ( cf le rapport d'Israël et de la Palestine )

Une mémoire qui n'arrive pas à **faire passer le passé** entre dans un processus destructeur

On se trouve dans la situation analysée par Freud de l'impossibilité de faire **le deuil** : de trancher les liens aux objets perdus pour vivre normalement

Cf Freud *deuil et mélancolie* dans la mélancolie on reste attaché au moi souffrant, dévalorisé par l'absence. Une compulsion de répétition empêche le présent de se réconcilier avec le passé

Il arrive qu'une **société historique soit dans un tel état de choc**. Elle enfouit au fond d'elle-même les événements douloureux que sa conscience ne parvient pas à maîtriser

Ex Il a fallu du temps pour qu'on reconnaisse la Shoah. Ceux qui revenaient des camps ne pouvaient énoncer l'horrible<sup>1</sup> :

- parce que c'était trop douloureux,

-parce que le crime était trop monstrueux pour qu'ils soient crus,

-parce qu'ils avaient mauvaise conscience d'être les seuls survivants.

---

<sup>1</sup> J'emploie le terme horrible par analogie au terme sublime de Kant : dans le sublime on est terrassé par la grandeur, dans l'horrible on est terrassé par l'horreur

Comment faut-il considérer la singularité de la Shoah ? Peut-on faire des comparaisons avec d'autres génocides ou doit-on suivre l'objection de ceux qui refusent de comparer pour que l'événement ne perde pas sa dimension d'exception

Ex Faut-il se servir de cet événement comme mesure et dire avec Alfred Metraux « *Sans Auschwitz les européens n'auraient jamais su ce qu'ils avaient fait aux africains* »

### **Trois règles pour un devoir de mémoire source d'équité**

1) La justice= accorder à chacun ce qui lui est dû. Le devoir de mémoire doit rendre à l'autre ce qui lui est dû. Il ne s'agit pas de se replier sur soi comme dans le cas de la mémoire figée de l'exilé nostalgique qui n'arrive plus à se sortir de l'état perdu .

2) la question de la dette et de l'héritage. Le devoir de fidélité fait que « le passé existe encore dans le temps feuilleté du présent »<sup>2</sup>

Il existe une **mémoire vivante** qui nous rend proches des générations qui nous ont précédées. Nous sommes débiteurs des valeurs transmises c'est pour cela qu'Hannah Arendt a dit que l'école est conservatrice, nos parents doivent nous transmettre les biens et les maux qui les ont fait vivre . Le lien de filiation implique la dette qui révèle parfois être un héritage de culpabilité cf l'héritage nazi pour les allemands, le passé colonial pour les français

En tout cas il appartient à chaque nouvelle génération de faire le tri, de faire l'inventaire de ce qui a été reçu en fonction de ses choix de vie = histoire jugée

Ricoeur insiste souvent sur **les promesses non tenues qui doivent ensemer les traditions vivantes**

Ex la fraternité de la révolution française doit être réinventée à chaque époque nouvelle, maintenant on parle surtout de solidarité.

Un événement fondateur prend sens dans toutes les réinterprétations des époques qui suivent. Interpréter selon Gadamer c'est revivre l'ancien dans la nouveauté de la situation comme une fête. La fête commémore un événement mais elle ne perd pas pour autant son actualité présente

3) lutter contre le danger d'une survictimation surtout si cela concerne notre ego. Si on en reste dans le langage de la plainte on se trouve vite dans la situation d'une concurrence des victimes par ex pour les réparations

« Le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi »

D'où la santé de la distanciation de l'autre.

L'histoire en tant que récit pris dans les lois de l'écrit qui vise l'impartialité apparaît comme une première distanciation

La mémoire blessée passionnelle manque de mesure de justice

C'est pour tenir compte de ce danger par ex que les archives ne sont pas immédiatement mises à la disposition délai de consultation 30 ans , 60 ans pour la défense nationale pour certains dossiers médicaux cela peut atteindre 150 après la date de naissance ans

Après ce temps de latence, le passé qui arrive dans le présent est un passé différé aseptisé

La justice refuse les commémorations intempestives qui réactivent de façon obsessionnelle la même vision du passé

### **II L'annistie comme oubli commandé par la prudence politique**

Le corps politique ne supporte pas la société déchirée par la guerre civile : quand les possibilités du vivre ensemble sont détruites, le territoire commun devient inhabitable.

<sup>2</sup> Cahiers de l'Herne p171 Dosse « lieux, travail, devoir de mémoire » chez P Ricoeur

Salus populi suprema lex esto

Comment cicatriser la blessure ?

Comment traiter la haine après la guerre civile, comment se sortir du cycle des représailles sans fin ?

L'amnistie est une refondation du lien politique sur une unité artificielle pour que les gens puissent revivre ensemble Pour renouer les liens on fait comme si les violences n'avaient pas eu lieu

Mais cet oubli commandé ne peut être définitif

Deux textes qui vont dans le même sens

### 1) Ricoeur

La politique doit se sortir de la haine éternelle par l'amnistie sans tomber toutefois dans l'amnésie totale<sup>3</sup>

L'amnistie est un remède qui si elle tombe dans l'oubli définitif devient un poison

La paix n'est pas l'unanimité. C'est le propre d'un état totalitaire de le croire, ce qui l'oblige à se purifier sans cesse des opposants en les créant même artificiellement. Cf Orwell 1984,

Il ne faut pas masquer les dissensions, condamner les mémoires différentes. Le **différend raisonnable** fait partie de la démocratie

Cf Montesquieu : *une société où l'on n'entend pas le bruit des disputes est tyrannique.*

### 2) Derrida

Derrida donne des exemples qu'il présente comme une démarche écologique nécessaire à la santé du corps social et politique

Le prince a le pouvoir de gracier pour le bien de l'unité nationale, il se situe alors au-dessus des lois<sup>4</sup>

Mais c'est aussi une démarche de prudence, lorsqu'une santé est retrouvée, c'est-à-dire que le corps est capable de supporter une division sans se déchirer, de permettre un retour de la mémoire mise aux oubliettes pour consolider la réconciliation.

Il exclut cependant de ce processus la question du pardon

## III Le pardon

La demande de pardon **est à la mode** : que signifie l'agenouillement de W Brandt devant le monument du ghetto de Varsovie. Il demande pardon à des victimes dont il n'a pas été personnellement l'agresseur et ceux qui l'écoutent n'ont pas forcément personnellement souffert du tort. De même le pape J Paul II par rapport à l'inquisition :

Ce qui est présupposé dans cette démarche, c'est une dimension de la mémoire collective comme constituant une identité communautaire. W Brandt reconnaît la culpabilité allemande et demande une nouvelle considération pour renouer de meilleurs liens dans l'échange avec les autres peuples.

En ce sens l'Algérie ne veut pas d'un traité d'amitié avec la France tant que celle-ci n'a pas demandé pardon.

---

<sup>3</sup> Ex **édit de Nantes par Henri IV** »premièrement, que la mémoire de toutes les choses passées d'une part et d'autres depuis le commencement du mois de mars 1585 jusqu'à notre avènement à la couronne, demeurera éteinte et assoupie comme des choses non advenues »

<sup>4</sup> Tous les états nations se fondent sur une violence à l'origine qui se légitime cf texte de Pascal sur la légitimation de la force. La fondation est faite pour l'occulter « elle tend par essence à organiser l'amnésie, parfois sous la célébration et la sublimation des grands commencements » Derrida ibidem

Cependant on peut s'interroger si cela n'est pas une manière de supprimer la culpabilité individuelle en la dissolvant dans le collectif .

-Le pardon doit être distingué de la **prescription c'est-à-dire** de l'extinction de l'action en justice. Au bout d'un certain temps on arrête l'imputation. La condition humaine éphémère veut que le temps efface la faute.

Suite au génocide on a élaboré la notion de **crime imprescriptible**. Il existe un tribunal international chargé de rendre justice aux victimes de crimes contre l'humanité en condamnant les leaders. Il ne faut pas que ceux-ci s'imaginent échapper à leur responsabilité. Comme il n'y a pas de peine qui fasse commune mesure avec le crime, on a tendance à confondre **l'imprescriptible et l'impardonnable**.

Un crime peut être imprescriptible et pardonné : un cas au Cambodge

Dans notre société marchande la notion de crime contre l'humanité permet aussi d'envisager **des réparations** : ce qui met sur la voie d'un chantage visant à arracher à l'occident des concessions financières et commerciales

ex Haïti à la conférence de Durban (2001) réclamait 100 millions de francs or au profit des descendants d'esclaves des moulins à sucre.

**Le pardon véritable** est une attitude morale de générosité sans rien recevoir en retour, comme le suggère la formule de saint Luc d'aimer ses ennemis

## 1) Hannah Arendt

La philosophe a toujours mis l'accent sur la **pluralité humaine**. La vie politique consiste à décider et d'agir à plusieurs. Les conséquences des décisions dans une telle situation ne sont pas vraiment maîtrisées.

Le **pardon** répond au fait qu'on ne maîtrise pas les conséquences de certaines actions et qu'il faut parfois délier les actes de l'agent. De même contre l'imprévisibilité des actions de tous il est indispensable de se créer une mémoire collective : c'est le rôle de la **promesse**. La promesse c'est la volonté **de maintenir la continuité d'une décision** contre la paresse de l'oubli lié à la dissipation du temps :

Le pardon<sup>5</sup> libère des liens d'un passé pesant, la promesse crée des liens contre un futur incertain

La formule *pardonne leurs parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font* est sous jacente au texte. Est-ce que cela veut dire que nul n'est méchant volontairement comme l'affirmait Socrate mais qu'il fautive par ignorance ?

Dans ce cas il suffirait de rendre les gens conscients de leur erreur pour qu'ils demandent pardon. Ce qui semble contraire à ce que l'on observe :

Lorsqu'on demande une repentance publique, il faudrait être fou pour ne pas faire semblant. C'est ce qui a dû se passer la plupart du temps dans la commission **vérité et réconciliation**<sup>6</sup>

Mais la contrition n'est peut être pas nécessaire pour affirmer son appartenance à la communauté. Il suffit que le **vice fasse l'hommage à la vertu**. Autrement on justifie les excès l'inquisition qui veut contrôler les consciences

## 2) Derrida

Derrida s'affronte à la formule de Jankélévitch à propos de la shoah : *le pardon est mort dans les camps*

---

<sup>5</sup> « **Le pardon est la seule réaction qui ne se borne pas à ré-agir mais qui agisse de façon nouvelle et inattendue, non conditionné par l'acte qui l'a provoqué et qui par conséquent libère des conséquences de l'acte à la fois celui qui pardonne et celui qui est pardonné** » *la condition de l'homme moderne p307*

<sup>6</sup> Son propos est : comprendre et non juger

Différent du procès de Nuremberg ou de Tokyo : objectif trouver des coupables et punir. La punition arrête le cycle de la vengeance

- 1) C'est un crime disproportionné. La racine de l'humanité commune a été coupée
- 2) *Nous ont-ils jamais demandé pardon.* Aucune volonté de renouer de la part des criminels qui restent avec leur mépris

Réponse de Derrida : *Si on devait pardonner qu'à celui qui se repent ce serait trop facile car on pardonnerait à un autre qu'à celui qui a commis le mal, on pardonnerait à quelqu'un qui a changé*

Le pardon est **une folie de l'impossible**. C'est un miracle.

Pour en comprendre toute sa pureté il faut le distinguer de toutes les autres formes d'oubli, surtout des oublis commandés par la collectivité.

Pour mieux saisir je vais hasarder quelques remarques

- 1) la victime qui ne pardonne pas vit encore d'une certaine façon dans les camps, il ne fait que se définir négativement. Le bourreau qui voulait le détruire de l'intérieur a gagné ; le pardon est nécessaire pour retrouver l'estime de soi
- 2) le pardon est fou mais c'est la volonté de donner à l'autre la possibilité de recommencer à neuf. La capacité d'engagement du sujet moral n'est pas épuisée par ses inscriptions mauvaises dans le monde. Le mal est radical mais pas originaire. Kant. l'aptitude au bien est plus fondamentale que l'aptitude au mal
- 3) on trouve des gens capables de voir que la vie est bonne dans des situations extrêmes ex Etty Hilsom cette juive qui refuse d'entrer dans le cycle des sentiments de vengeance ou de la dégradation de soi en affirmant que la vie est bonne dans camp juif hollandais avant d'être conduite en Allemagne pour être exterminée. Elle conserve ainsi la joie de vivre